



Acceptation des conditions de location de Gril Mobile inc.

1	<p>Acceptation des conditions de location: Ce document de "conditions de location" doit être signé par le client et remis au représentant de Gril Mobile au moment de la prise de possession de l'appareil et accessoires loués.</p>
2	<p>Notice d'information et utilisation du Bol Gril : Le client reconnaît avoir pris connaissance, lu et compris le document "Notice d'information et utilisation du Bol Gril" qui lui a été envoyé avec la soumission, ou remis en même temps que l'appareil Bol Gril en location. Ce document est également disponible sur le site de Gril Mobile au www.«Gril-Mobile.ca dans la section "Prix et Documentation".</p>
3	<p>Définitions</p> <p>Client: Le terme "client" est défini comme étant la personne responsable du contrat de location.</p> <p>Appareil: Représente le Bol Gril Trailer ou une Table Bol Gril sur roues.</p> <p>Accessoires: Représentent les options sur certains appareils, et tout ce qui est fourni avec la location appartenant à Gril Mobile.</p> <p>Transporteur: Personne qui fournit son véhicule et/ou sa remorque pour le transport de tout matériel de Gril Mobile, pour le client.</p> <p>Grille de cuisson: Représente la grille surélevée et installée au centre de la plaque pour la cuisson de certains aliments. Elle peut, ou non, être utilisée.</p> <p>Pare-étincelle: Le pare-étincelle est le grillage de protection contre les étincelles, installé sur la plaque de cuisson au centre. Il ne doit pas être utilisé comme grille pour la cuisson d'aliments. (Voir note #14)</p>
4	<p>Termes de location: Gril Mobile fera tout en son possible pour livrer le matériel pour la date et l'heure demandée. Gril Mobile ne peut être tenu responsable des éventuels retards de livraison dus à toute raison indépendante de sa volonté. La location prend effet au moment où le matériel est mis à disposition du client. Nous essayons de satisfaire nos clients pour les heures de location, de livraison et de ramassage. Le tout est à discuter, selon les réservations en cours et suivantes. Nous devons aussi tenir compte de la période de refroidissement de l'appareil qui peut prendre jusqu'à 3 heures.</p> <p>Livraison: À moins d'une entente au préalable, la livraison se fait le jour de votre location selon la planification de votre événement.</p> <p>Retour: La location prend fin le jour où le matériel est ramassé par Gril Mobile, ou restitué par le client. Au moment du ramassage ou restitution d'un appareil Bol Gril, celui-ci doit avoir été vidé de ses cendres et la plaque doit être à la température ambiante. La plaque aura également été grattée, nettoyée et conditionnée (avec de l'huile de cuisson). Les autres surfaces de l'appareil doivent avoir été également nettoyées. Voir la procédure dans le document "Notice d'information et utilisation du Bol Gril".</p> <p>Ramassage: À moins d'entente au préalable, l'appareil est normalement ramassé par Gril Mobile le lendemain, avant 10h le matin.</p> <p>Restitution: Si le transport est assumé par le client, l'appareil doit être rapporté pour 10 h le lendemain matin chez Gril Mobile.</p>
5	<p>Conditions pour le transport de l'appareil et du matériel loué par le client:</p> <p>a) Le transport doit être effectué avec une remorque en bonne condition, permettant de bien attacher l'appareil Bol Gril et tout autre matériel fourni.</p> <p>b) Quelles que soient les modalités de transport (par le client ou son transporteur), le client s'engage à le faire dans les meilleures conditions, et est responsable du matériel dès que celui-ci quitte le point de location de Gril Mobile.</p> <p>c) Le propriétaire du véhicule doit s'assurer qu'il lui est permis de tirer une remorque.</p> <p>d) Le client certifie connaître toutes les mises en garde de sécurité, les risques et précautions à prendre relativement à l'utilisation du matériel loué par le biais de son contrat de location.</p>
6	<p>Météo: La température extérieure est malheureusement un facteur incontrôlable. Une réservation peut être annulée au moins 2 jours à l'avance, avant 18h, sans frais. Si l'appareil est déjà chez le client et qu'il se met à pleuvoir ou autres conditions météorologiques, les frais de location s'appliquent quand même.</p> <p>Puisque vous ne pouvez pas prévoir si la météo sera favorable le jour de votre location, une bonne planification et organisation est à prévoir. Si le jour de votre événement est flexible, une location de 2 jours peut s'avérer utile si l'événement peut être remis au lendemain. Tout appareil Bol Gril fonctionne sous la pluie.</p> <p>La location d'un chapiteau dans un centre de location spécialisé peut également être envisagée.</p> <p>Un petit abri commun 10x10 ou 10x12 est vivement déconseillé, la toile n'est pas assez haute et pourrait s'enflammer. Gril Mobile n'est pas responsable de tout dommage par le feu dans l'appareil ou autre, lors de l'utilisation d'un abri ou chapiteau quelconque.</p>
7	<p>Dommmages: Au moment de la livraison de l'appareil, un dépôt de sécurité est demandé pour provision en cas de restitution de l'appareil non adéquatement nettoyé, ou ayant subi des dommages mineurs. Si le matériel loué est remis tel que reçu, ce dépôt vous sera remis.</p> <p>En cas de dommages considérés majeurs, il y aura évaluation et des frais supplémentaires s'appliqueront. Une facture sera envoyée au client.</p>
8	<p>Le client certifie connaître toutes les mises en garde de sécurité, les risques et précautions à prendre relatifs à l'utilisation, le fonctionnement et la manipulation du matériel tel que décrit dans le document "Notice d'information et utilisation du Bol Gril". Il sera donc tenu responsable de tout mauvais emploi de l'appareil. En aucun cas Gril Mobile ne pourra être tenu pour responsable de tous dommages corporels ou matériels résultant de l'utilisation de son matériel par le client ayant accepté le parfait état de fonctionnement du matériel par la signature de la présente entente.</p>
9	<p>Le matériel sera vérifié avant le départ par le représentant de Gril Mobile et en présence du client. Cela implique pour le client qu'il accepte le parfait état de fonctionnement de celui-ci. Le client reconnaît avoir reçu le matériel en bon état d'usage. À défaut d'observations formulées en présence du représentant de Gril Mobile, le client est réputé avoir réceptionné le matériel en bon état et avec l'ensemble des accessoires nécessaires.</p>

10	<p>RESPONSABILITÉ: Le client doit être couvert par sa propre assurance en responsabilité civile. En aucun cas, Gril Mobile ne pourra être tenu responsable ou conjointement responsable de quelque réclamation que ce soit.</p> <p>Il est de la responsabilité du client locateur de surveiller les enfants, et même ses invités autour de l'appareil et la plaque de cuisson.</p> <p>Note: Soyez conscient que l'appareil fonctionne avec du combustible (bois ou charbon), donc il y a du feu dans l'appareil. Gril mobile exige un dégagement autour de l'appareil d'au moins 3 mètres (10pi). Voir la " Notice d'information et utilisation du Bol Gril".</p> <p><u>Si le vent ou toutes autres mauvaises conditions météorologiques représentent un risque où le feu pourrait se répandre à l'extérieur de l'appareil, Gril Mobile recommande de ne pas faire fonctionner l'appareil. Un pare-étincelle est fourni, il doit être utilisé (voir note 14).</u></p>
11	<p>Utilisation du matériel: Le client ne peut employer le matériel à un usage autre que celui auquel il est destiné ni enfreindre les règles de sécurité provenant des documents qu'il a reçus lors de la livraison (Notice d'information et utilisation du Bol Gril). Il assume la garde matérielle et juridique du matériel et est responsable des dommages causés au matériel loué. Le client comprend bien que l'appareil Bol Gril (version "trailer" ou table) est un appareil de cuisson sur plaque, et peut également servir de feu d'ambiance par la même occasion. L'appareil ne doit pas être surchauffé, il n'est pas conçu pour y allumer des feux de joie excessifs.</p>
12	<p>Nourriture: En aucun cas Gril Mobile ne pourra être tenu pour responsable de tout problème de santé relié à la nourriture, sa conservation avant et après la cuisson, et sa consommation. Vu l'utilisation à l'extérieur de l'appareil Bol Gril, le client doit prendre les mesures nécessaires pour conserver la nourriture à cuire au frais, et s'assurer d'éviter la contamination croisée des aliments.</p>
13	<p>Vêtements: Le client doit avertir ses invités de ne pas s'approcher de la plaque de cuisson s'ils portent des vêtements à manches amples avec aussi une attention particulière aux vêtements de nylon. (note: juste la chaleur de la plaque peut faire fondre les manches de votre beau manteau (cas vécu !) lorsque vous manipulerez la nourriture sur la plaque avec fourchettes, pinces et spatules.)</p>
14	<p>Pare-étincelles: Le pare-étincelle fourni avec la location de l'appareil doit être utilisé:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au moment du préchauffage de l'appareil jusqu'au moment où débute la cuisson des aliments. - Durant la période de cuisson des aliments, le feu étant sous surveillance, le pare-étincelles peut être laissé en place ou enlevé et remplacé par la grille de cuisson. - Après que la cuisson des aliments est terminée et jusqu'à ce que l'appareil ait refroidi et vidé de ses cendres, ou toute autre période où l'appareil encore allumé est laissé sans surveillance. <p>En accord avec la SOPFEU, il est permis d'utiliser les appareils Bol Gril Trailer et Table Bol Gril lors d'interdiction de feu par temps sec, à condition que le feu soit couvert avec le pare-étincelles réglementaire de Gril Mobile.</p>

Signé à _____	Représentant de Gril Mobile:	Nom du Client:
le _____	Signature	Signature